

CHARTE ETHIQUE

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL GEORGES GUILLOT



RESPECT

L'enseignement de la musique, de la danse, du théâtre accompagne l'évolution du vivre-ensemble dans la société.

Le respect des spécificités d'origine, de religion, de genre, d'orientation sexuelle, et l'équité devant les différences sociales, psychologiques et physiques constitue une obligation inconditionnelle au conservatoire Georges GUILLOT.

Le respect s'entend autant entre les parents, les élèves, les professeurs, le personnel du conservatoire que vis-à-vis de l'institution, de ses règlements, de ses procédures, de son fonctionnement. Il demande d'agir avec loyauté envers chacune et chacun, en considérant le statut des personnes tout comme les parcours des élèves.

Le respect implique aussi l'obligation de signaler toutes les situations de discrimination, de violence et harcèlement sexiste, sexuel et moral.

EXIGENCE

La notion d'exigence est constitutive de tout art, elle conduit à l'ouverture culturelle et à l'émancipation.

L'exigence évoque la fierté et le plaisir d'atteindre une autonomie, et de mobiliser le meilleur de soi-même dans sa pratique artistique. Elle participe à la construction de la confiance en soi.

L'exigence fait également référence à l'attitude des élèves face aux consignes reçues et aux projets proposés. Elle relève ainsi d'une qualité humaine et d'un savoir vivre participant à la construction des futurs citoyens.

ENGAGEMENT

Que ce soit en musique, en danse ou en théâtre, commencer une pratique artistique implique de s'engager dans le temps dans un processus d'apprentissage.

Une pratique régulière à la maison, quasi-quotidienne est indispensable pour s'approprier les bases de l'activité choisie et en développer les réflexes.

L'engagement de la famille de l'élève est également un élément indispensable à la réussite du parcours. Il s'agit d'encourager son enfant à pratiquer, de l'accompagner aux répétitions, de venir assister aux spectacles, pour participer à la construction de sa motivation et de son identité d'artiste.

Vers un monde meilleur à travers la musique, la danse et le théâtre. La présente charte établit les bases d'un environnement créatif et stimulant, qui favorise le développement personnel et professionnel des individus. Ses principes ont pour but de protéger leur intégrité et de veiller à leur bien-être.

PARTAGE

Pour exister, l'art nécessite d'être partagé lors de moments de restitutions publiques. La participation aux projets proposés par l'équipe pédagogique joue un rôle essentiel dans chaque parcours artistique. C'est pourquoi le conservatoire Georges GUILLOT prend à cœur la programmation d'une saison culturelle riche et variée.

L'échange avec d'autres artistes, pratiquant d'autres disciplines permet de développer des qualités d'écoute et d'acquérir des repères qui permettront le développement du sens critique. Dans cet objectif, le conservatoire facilite le dialogue entre la musique, la danse et le théâtre à travers des projets transdisciplinaires. Il soutient des collaborations avec diverses institutions et associations du territoire. La recherche de synergies est partie intégrante de notre rôle culturel et de notre mission de service public.